

REPUBLICQUE DU DAHOMEY  
--:--:--  
OFFICE DE LA REPUBLIQUE  
--:--:--  
GRANDE CHANCELLERIE DE  
L'ORDRE NATIONAL  
--:--

DECRET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

ANNÉE 1963 - 0 - N° 429 / PR/CH.

Décret portant nomination et promotion  
dans l' Ordre National du Dahomey

-----

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE  
GRAND MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL,

- VU la Loi N°60-36 du 26 Novembre 1960 portant Constitution de la République du Dahomey ;  
VU la Loi N°60-26 du 21 Juillet 1960 portant création de l'Ordre National du Dahomey et la loi modificative subséquente N°62-14 du 26 Février 1962 ;  
VU le Décret N°61-202/PR du 21 Juillet 1961 portant nomination du Président et des Membres du Conseil de l'Ordre National ;  
SUR la proposition du Ministre des Affaires Intérieures, de la Sécurité et de la Défense et après avis conforme du Conseil de l'Ordre National ;

Le Conseil des Ministres entendu,

D É C R Ê T E :

Article 1er - Est nommé et promu dans l'Ordre National du Dahomey au Grade d'Officier, pour prendre rang du 21 Juillet 1963 :

Mgr Lucien MONSI AGBOKA, Evêque d'Abomey.

Article 2 - Le présent décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Dahomey./-

PORTO-NOVO, le 11 Septembre 1963

Président de la République,  
Grand Chancelier de l'O.N.D.,

Hubert MAGA

M. S. COULIBALY

Ampliations :

PR ..... 15  
MAISD ..... 5  
Grande Chancellerie 10  
Intéressé ..... 1